

Décret portant ouverture des crédits nécessaires à la marche des services publics et à l'exercice de leur mission

Décret n° 2-16-1010 du 1^{er} rabii II 1438 (31 décembre 2016) portant ouverture des crédits nécessaires à la marche des services publics et à l'exercice de leur mission¹

LE CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution, notamment son article 75;

Vu la loi organique n° 130-13 relative à la loi de finances, promulguée par le dahir n° 1-15-62 du 14 chaabane 1436 (2 juin 2015), notamment son article 50;

Vu la loi organique n° 065-13 relative à l'organisation et à la conduite des travaux du gouvernement et au statut de ses membres, promulguée par le dahir n° 1-15-33 du 28 joumada I 1436 (19 mars 2015);

Vu le dahir n° 1-12-01 du 9 safar 1433 (3 janvier 2012) portant nomination des membres du gouvernement, tel qu'il a été modifié et complété;

Vu le dahir n° 1-16-177 du 18 moharrem 1438 (20 octobre 2016) mettant fin aux fonctions de certains membres du gouvernement ;

Vu le décret n° 2-16-879 du 19 moharrem 1438 (21 octobre 2016) chargeant certains membres du gouvernement d'assurer l'intérim de certains de leurs collègues;

Vu le projet de loi de finances n° 73-16 pour l'année budgétaire 2017 déposé sur le bureau de la Chambre des représentants le 6 octobre 2016;

Considérant qu'à la fin de l'année budgétaire courante, le projet de loi de finances précitée n° 73-16 n'a pas été voté;

Après délibération en Conseil du gouvernement,

DÉCRÈTE :

1 - BULLETIN OFFICIEL N° 6530 bis du 1^{er} rabii II 1438 (31-12-2016), p 2004.

I.-BUDGET GENERAL

ARTICLE PREMIER

Le montant des crédits ouverts pour l'année budgétaire 2017, au titre des dépenses de fonctionnement du budget général, est fixé à la somme de cent quatre-vingt-sept milliards sept cent trente-quatre millions sept cent quatre-vingt-cinq mille dirhams (187.734.785.000 DH).

Ces crédits sont répartis, par chapitre, conformément au tableau « I » annexé au présent décret.

ARTICLE 2

Le montant des crédits de paiement et des crédits d'engagement ouverts au titre des dépenses d'investissement du budget général est fixé à la somme de quatre-vingt-dix-huit milliards deux cent trente et un millions quatre cent trente-six mille dirhams (98.231.436.000 DH), dont soixante-trois milliards cinq cent soixante-et-onze millions huit cent quarante-six mille dirhams (63.571.846.000 DH) en crédits de paiement.

Ces crédits de paiement et ces crédits d'engagement sont répartis, par chapitre, conformément au tableau « II » annexé au présent décret.

Article 3

- I. Sont annulés les crédits de paiement ouverts par la loi de finances pour l'année budgétaire 2016 au titre des dépenses d'investissement du budget général qui, à la date du 31 décembre 2016, n'ont pas fait l'objet d'engagements de dépenses visés par les services de la Trésorerie générale du Royaume.
- II. Les dispositions du paragraphe I ci-dessus ne sont pas applicables aux crédits de paiement ouverts au titre de l'année 2016 au profit des programmes et projets bénéficiant de fonds de concours extérieurs sous forme de dons.
- III. Sont annulés de droit les crédits d'investissement du budget général reportés des exercices 2013 et antérieurs sur les exercices 2014 et ultérieurs correspondant à des opérations de dépenses qui n'ont pas fait l'objet d'ordonnancement dûment visé par les services

de la Trésorerie générale du Royaume durant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016 dont les travaux ou prestations correspondants n'ont pas été réalisés et au titre desquelles aucune procédure judiciaire n'a été engagée. Les engagements correspondant auxdits crédits sont également annulés de droit.

- IV. Lorsque les crédits d'investissement reportés correspondent à des marchés achevés, lesdits crédits et les engagements correspondants sont annulés de droit.

ARTICLE 4

Le montant des crédits ouverts pour l'année budgétaire 2017, au titre des dépenses de la dette publique du budget général, est fixé à la somme de soixante-treize milliards trois cent cinquante-six millions de dirhams (73.356.000.000 DH).

Ces crédits sont répartis, par chapitre, conformément au tableau « III » annexé au présent décret.

II.-SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

Article 5

Le montant des crédits ouverts pour l'année budgétaire 2017, au titre des dépenses d'exploitation des services de l'Etat gérés de manière autonome, est fixé à la somme de deux milliards cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante-quatorze mille dirhams (2.198.174.000 DH).

Ces crédits sont répartis par département ministériel et par service, conformément au tableau « IV » annexé au présent décret.

Article 6

Le montant des crédits de paiement et des crédits d'engagement ouverts au titre des dépenses d'investissement des services de l'Etat gérés de manière autonome est fixé à la somme de neuf cent neuf millions deux cent soixante mille dirhams (909.260.000 DH) dont sept cent quarante-cinq millions deux cent soixante mille dirhams (745.260.000 DH) en crédits de paiement.

Ces crédits de paiement et ces crédits d'engagement sont répartis par département ministériel et par service, conformément au tableau « V » annexé au présent décret.

III. COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Article 7

Le montant des crédits ouverts pour l'année budgétaire 2017, au titre des opérations des comptes spéciaux du Trésor, est fixé à la somme de soixante-dix milliards six cent soixante-et-onze millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille dirhams (70.671.894.000 DH).

Ces crédits sont répartis par catégorie et par compte, conformément au tableau « VI » annexé au présent décret.

Article 8

Par dérogation aux dispositions de l'article 28, 6^{ème} alinéa de la loi organique n° 130-13 relative à la loi de finances, l'exécution des opérations des comptes spéciaux du Trésor ouverts à la date du 31 décembre 2016, ainsi que l'imputation sur certains de ces comptes de dépenses résultant du paiement des traitements ou salaires ou indemnités, continueront d'être effectuées, pendant l'année budgétaire 2017, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur à cette date.

Article 9

- I. Sont annulés de droit les crédits correspondant à des opérations de dépenses des comptes d'affectation spéciale reportés des exercices 2013 et antérieurs sur les exercices 2014 et ultérieurs et qui n'ont pas fait l'objet d'ordonnancement dûment visé par les services de la Trésorerie générale du Royaume durant la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 dont les travaux ou prestations correspondants n'ont pas été réalisés et au titre desquelles aucune procédure judiciaire n'a été engagée. Les engagements correspondant auxdits crédits sont également annulés de droit.

- II. Lorsque les opérations de dépenses des comptes d'affectation spéciale reportées correspondent à des marchés achevés, les crédits et les engagements y afférents sont annulés de droit.

Article 10

Le ministre de l'économie et des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Bulletin officiel et prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les dispositions du présent décret cesseront de produire effet à compter de la date de l'entrée en vigueur de la loi de finances pour l'année budgétaire 2017.

Fait à Rabat, le 1^{er} rabii II 1438 (31 décembre 2016).

ABDEL-ILAH BENKIRAN.

Pour contreseing :

Le ministre de l'économie
et des finances,

MOHAMMED BOUSSAID.

TABLEAU (I)

REPARTITION, PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL OU INSTITUTION ET PAR CHAPITRE,
DES CREDITS OUVERTS AU TITRE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL
POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017

(En Dirhams)

NUMEROS DES CHAPITRES	DEPARTEMENTS MINISTERIELS OU INSTITUTIONS	CREDITS POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017
	Sa Majesté le Roi	
1.2.1.1.0.01 .000	- Listes civiles	26 292 000
1.2.1.2.0.01 .000	- Dotations de Souveraineté	517 164 000
	Cour Royale	
1.2.1.1.0.02 .000	- Personnel	445 100 000
1.2.1.2.0.02 .000	- Matériel et dépenses diverses	1 504 183 000
	Chambre des Représentants	
1.2.1.1.0.03 .000	- Personnel	355 908 000
1.2.1.2.0.03 .000	- Matériel et dépenses diverses	69 200 000
	Chambre des Conseillers	
1.2.1.1.0.43 .000	- Personnel	206 058 000
1.2.1.2.0.43 .000	- Matériel et dépenses diverses	45 000 000
	Chef du Gouvernement	
1.2.1.1.0.04 .000	- Personnel	96 005 000
1.2.1.2.0.04 .000	- Matériel et dépenses diverses	557 224 000
	Juridictions Financières	
1.2.1.1.0.05 .000	- Personnel	238 198 000
1.2.1.2.0.05 .000	- Matériel et dépenses diverses	47 000 000
	Ministère de la Justice et des Libertés	
1.2.1.1.0.06 .000	- Personnel	3 728 933 000
1.2.1.2.0.06 .000	- Matériel et dépenses diverses	391 994 000
	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	
1.2.1.1.0.07 .000	- Personnel	1 770 669 000
1.2.1.2.0.07 .000	- Matériel et dépenses diverses	586 000 000
	Ministère de l'Intérieur	
1.2.1.1.0.08 .000	- Personnel	17 464 980 000
1.2.1.2.0.08 .000	- Matériel et dépenses diverses	3 559 480 000
	Ministère de la Communication	
1.2.1.1.0.09 .000	- Personnel	70 925 000
1.2.1.2.0.09 .000	- Matériel et dépenses diverses	1 210 870 000
	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres	
1.2.1.1.0.10 .000	- Personnel	6 050 146 000
1.2.1.2.0.10 .000	- Matériel et dépenses diverses	3 203 500 000
	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle	
1.2.1.1.0.11 .000	- Personnel	36 552 396 000
1.2.1.2.0.11 .000	- Matériel et dépenses diverses	4 114 816 000
	Ministère de la Santé	
1.2.1.1.0.12 .000	- Personnel	7 464 752 000
1.2.1.2.0.12 .000	- Matériel et dépenses diverses	4 250 000 000

NUMEROS DES CHAPITRES	DEPARTEMENTS MINISTERIELS OU INSTITUTIONS	CREDITS POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017
	Ministère de l'Economie et des Finances	
1.2.1.1.0.13 .000	- Personnel	2 188 395 000
1.2.1.2.0.13 .000	- Matériel et dépenses diverses	370 749 000
1.2.1.3.0.13 .000	- Charges communes	36 790 000 000
1.2.1.5.0.13 .000	- Remboursements, dégrèvements et restitutions, fiscaux	5 260 000 000
	Ministère du Tourisme	
1.2.1.1.0.14 .000	- Personnel	171 913 000
1.2.1.2.0.14 .000	- Matériel et dépenses diverses	97 069 000
	Secrétariat Général du Gouvernement	
1.2.1.1.0.16 .000	- Personnel	60 474 000
1.2.1.2.0.16 .000	- Matériel et dépenses diverses	13 420 000
	Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique	
1.2.1.1.0.17 .000	- Personnel	890 424 000
1.2.1.2.0.17 .000	- Matériel et dépenses diverses	243 668 000
	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	
1.2.1.1.0.20 .000	- Personnel	791 525 000
1.2.1.2.0.20 .000	- Matériel et dépenses diverses	2 409 138 000
	Ministère de la Jeunesse et des Sports	
1.2.1.1.0.21 .000	- Personnel	452 324 000
1.2.1.2.0.21 .000	- Matériel et dépenses diverses	230 000 000
	Ministère des Habous et des Affaires Islamiques	
1.2.1.1.0.23 .000	- Personnel	526 771 000
1.2.1.2.0.23 .000	- Matériel et dépenses diverses	2 408 681 000
	Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	
1.2.1.1.0.24 .000	- Personnel	30 807 000
1.2.1.2.0.24 .000	- Matériel et dépenses diverses	24 158 000
	Ministère de l'Artisanat, de l'Economie Sociale et solidaire	
1.2.1.1.0.26 .000	- Personnel	130 020 000
1.2.1.2.0.26 .000	- Matériel et dépenses diverses	166 347 000
	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	
1.2.1.1.0.27 .000	- Personnel	521 596 000
1.2.1.2.0.27 .000	- Matériel et dépenses diverses	546 095 000
	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique	
1.2.1.1.0.28 .000	- Personnel	241 395 000
1.2.1.2.0.28 .000	- Matériel et dépenses diverses	300 561 000
	Ministère de la Culture	
1.2.1.1.0.29 .000	- Personnel	211 098 000
1.2.1.2.0.29 .000	- Matériel et dépenses diverses	182 000 000
	Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville	
1.2.1.1.0.30 .000	- Personnel	175 710 000
1.2.1.2.0.30 .000	- Matériel et dépenses diverses	110 190 000
	Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales	
1.2.1.1.0.31 .000	- Personnel	181 293 000
1.2.1.2.0.31 .000	- Matériel et dépenses diverses	283 680 000

NUMEROS DES CHAPITRES	DEPARTEMENTS MINISTERIELS OU INSTITUTIONS	CREDITS POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017
	Ministère chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile	
1.2.1.1.0.32 .000	- Personnel	27 000 000
1.2.1.2.0.32 .000	- Matériel et dépenses diverses	9 000 000
	Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration	
1.2.1.1.0.33 .000	- Personnel	54 705 000
1.2.1.2.0.33 .000	- Matériel et dépenses diverses	35 503 000
	Administration de la Défense Nationale	
1.2.1.1.0.34 .000	- Personnel	23 540 182 000
1.2.1.2.0.34 .000	- Matériel et dépenses diverses	5 801 510 000
	Haut Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération	
1.2.1.1.0.35 .000	- Personnel	49 937 000
1.2.1.2.0.35 .000	- Matériel et dépenses diverses	70 737 000
1.2.1.4.0.36 .000	Dépenses Imprevues et Dotations Provisionnelles	3 300 000 000
	Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme	
1.2.1.1.0.40 .000	- Personnel	11 596 000
1.2.1.2.0.40 .000	- Matériel et dépenses diverses	14 475 000
	Haut Commissariat au Plan	
1.2.1.1.0.42 .000	- Personnel	307 000 000
1.2.1.2.0.42 .000	- Matériel et dépenses diverses	130 896 000
	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification	
1.2.1.1.0.45 .000	- Personnel	460 956 000
1.2.1.2.0.45 .000	- Matériel et dépenses diverses	76 200 000
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire National	
1.2.1.1.0.46 .000	- Personnel	129 500 000
1.2.1.2.0.46 .000	- Matériel et dépenses diverses	576 636 000
	Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	
1.2.1.1.0.48 .000	- Personnel	55 169 000
1.2.1.2.0.48 .000	- Matériel et dépenses diverses	503 100 000
	Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration	
1.2.1.1.0.50 .000	- Personnel	22 657 000
1.2.1.2.0.50 .000	- Matériel et dépenses diverses	388 000 000
	Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion	
1.2.1.1.0.51 .000	- Personnel	930 497 000
1.2.1.2.0.51 .000	- Matériel et dépenses diverses	594 936 000
	Conseil Economique, Social et Environnemental	
1.2.1.1.0.52 .000	- Personnel	67 299 000
1.2.1.2.0.52 .000	- Matériel et dépenses diverses	41 000 000
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL	187 734 785 000

TABLEAU (II)

**REPARTITION, PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL OU INSTITUTION ET PAR CHAPITRE,
DES CREDITS OUVERTS AU TITRE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL POUR
L'ANNEE BUDGETAIRE 2017**

(En Dirhams)

NUMEROS DES CHAPITRES	DEPARTEMENTS MINISTERIELS OU INSTITUTIONS	CREDITS DE PAIEMENT POURL'ANNEE BUDGETAIRE 2017	CREDITS D'ENGAGEMENT POUR 2018 ET SUIVANTS	TOTAL
1.2.2.0.0.02.000	Cour Royale	131 608 000	-	131 608 000
1.2.2.0.0.03.000	Chambre des Représentants	24 700 000	-	24 700 000
1.2.2.0.0.43.000	Chambre des Conseillers	12 850 000	10 000 000	22 850 000
1.2.2.0.0.04.000	Chef du Gouvernement	456 375 000	-	456 375 000
1.2.2.0.0.05.000	Juridictions Financières	35 200 000	10 000 000	45 200 000
1.2.2.0.0.06.000	Ministère de la Justice et des Libertés	299 250 000	300 000 000	599 250 000
1.2.2.0.0.07.000	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	300 000 000	-	300 000 000
1.2.2.0.0.08.000	Ministère de l'Intérieur	2 831 030 000	2 931 290 000	5 762 320 000
1.2.2.0.0.09.000	Ministère de la Communication	398 212 000	3 000 000	401 212 000
1.2.2.0.0.10.000	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres	876 000 000	270 000 000	1 146 000 000
1.2.2.0.0.11.000	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle	3 979 286 000	1 586 000 000	5 565 286 000
1.2.2.0.0.12.000	Ministère de la Santé	2 400 000 000	2 000 000 000	4 400 000 000
1.2.2.0.0.13.000	Ministère de l'Economie et des Finances	187 153 000	67 000 000	254 153 000
1.2.2.3.0.13.000	Ministère de l'Economie et des Finances - Charges Communes	20 176 000 000	-	20 176 000 000
1.2.2.0.0.14.000	Ministère du Tourisme	426 837 000	66 000 000	492 837 000
1.2.2.0.0.16.000	Secrétariat Général du Gouvernement	3 040 000	-	3 040 000
1.2.2.0.0.17.000	Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique	6 899 221 000	6 648 000 000	13 547 221 000
1.2.2.0.0.20.000	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	8 656 400 000	6 063 000 000	14 719 400 000
1.2.2.0.0.21.000	Ministère de la Jeunesse et des Sports	1 925 000 000	450 000 000	2 375 000 000
1.2.2.0.0.23.000	Ministère des Habous et des Affaires Islamiques	998 554 000	630 000 000	1 628 554 000
1.2.2.0.0.24.000	Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	7 140 000	1 000 000	8 140 000
1.2.2.0.0.26.000	Ministère de l'Artisanat, de l'Economie Sociale et solidaire	320 980 000	50 000 000	370 980 000
1.2.2.0.0.27.000	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	3 630 986 000	9 671 300 000	13 302 286 000
1.2.2.0.0.28.000	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique	2 217 725 000	104 000 000	2 321 725 000

NUMEROS DES CHAPITRES	DEPARTEMENTS MINISTERIELS OU INSTITUTIONS	CREDITS DE PAIEMENT POURL'ANNEE BUDGETAIRE 2017	CREDITS D'ENGAGEMENT POUR 2018 ET SUIVANTS	TOTAL
1.2.2.0.0.29.000	Ministère de la Culture	330 000 000	50 000 000	380 000 000
1.2.2.0.0.30.000	Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville	543 752 000	10 000 000	553 752 000
1.2.2.0.0.31.000	Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales	60 420 000	3 000 000	63 420 000
1.2.2.0.0.32.000	Ministère chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile	6 000 000	-	6 000 000
1.2.2.0.0.33.000	Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration	25 030 000	24 000 000	49 030 000
1.2.2.0.0.34.000	Administration de la Défense Nationale	4 473 490 000	3 113 000 000	7 586 490 000
1.2.2.0.0.35.000	Haut Commissariat aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération	19 022 000	6 000 000	25 022 000
1.2.2.0.0.40.000	Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme	9 600 000	-	9 600 000
1.2.2.0.0.42.000	Haut Commissariat au Plan	29 885 000	8 000 000	37 885 000
1.2.2.0.0.45.000	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification	157 000 000	160 000 000	317 000 000
1.2.2.0.0.46.000	Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire National	293 900 000	165 000 000	458 900 000
1.2.2.0.0.48.000	Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	80 500 000	-	80 500 000
1.2.2.0.0.50.000	Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration	177 000 000	10 000 000	187 000 000
1.2.2.0.0.51.000	Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion	160 700 000	250 000 000	410 700 000
1.2.2.0.0.52.000	Conseil Economique, Social et Environnemental	12 000 000	-	12 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL	63 571 846 000	34 659 590 000	98 231 436 000

TABLEAU (III)
REPARTITION, PAR CHAPITRE, DES CREDITS OUVERTS AU TITRE DES DEPENSES
RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017

(En Dirhams)

NUMEROS DES CHAPITRES	DEPARTEMENTS MINISTERIELS OU INSTITUTIONS	CREDITS POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017
1.2.3.1.0.13.000	Ministère de l'Economie et des Finances - Intérêts et Commissions de la dette publique -	27 474 000 000
1.2.3.2.0.13.000	Ministère de l'Economie et des Finances - Amortissements de la dette publique à moyen et long termes -	45 882 000 000
	TOTAL DES DEPENSES RELATIVES AU SERVICES DE LA DETTE PUBLIQUE	73 356 000 000

TABLEAU (IV)

REPARTITION, PAR MINISTERE OU INSTITUTION, DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SERVICES DE L'ETAT
GERES DE MANIERE AUTONOME POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017

(En dirhams)

Code	Désignation	Crédits pour l'année budgétaire 2017
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
4.2.1.0. 0.04.001	Royal Golf Dar Es Salam	18 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU CHEF DU GOUVERNEMENT	18 000 000
	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	
4.2.1.0. 0.06.002	Centre de publication et de documentation judiciaire de la Cour de Cassation	900 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	900 000
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	
4.2.1.0. 0.07.001	Organisation de la vingt-deuxième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques	-
4.2.1.0. 0.07.002	Direction des affaires consulaires et sociales	20 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	20 000 000
	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
4.2.1.0. 0.08.001	Centre régional d'investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	6 000 000
4.2.1.0. 0.08.002	Centre régional d'investissement de la région de l'Oriental	5 000 000
4.2.1.0. 0.08.003	Centre régional d'investissement de la région de Fès-Meknès	6 000 000
4.2.1.0. 0.08.004	Centre régional d'investissement de la région de Rabat-Salé-Kénitra	7 000 000
4.2.1.0. 0.08.005	Centre régional d'investissement de la région de Béni Mellal-khénifra	4 000 000
4.2.1.0. 0.08.006	Centre régional d'investissement de la région de Casablanca-Settat	8 000 000
4.2.1.0. 0.08.007	Centre régional d'investissement de la région de Marrakech-Safi	6 000 000
4.2.1.0. 0.08.008	Centre régional d'investissement de la région de Drâa-Tafilalet	5 000 000
4.2.1.0. 0.08.009	Centre régional d'investissement de la région de Souss-Massa	4 000 000
4.2.1.0. 0.08.010	Centre régional d'investissement de la région de Guelmim-Oued Noun	3 000 000
4.2.1.0. 0.08.011	Centre régional d'investissement de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra	4 000 000
4.2.1.0. 0.08.012	Centre régional d'investissement de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab	3 000 000
4.2.1.0. 0.08.018	Direction de la formation des cadres administratifs et techniques	185 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE L'INTERIEUR	246 000 000
	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	
4.2.1.0. 0.09.002	Institut supérieur de l'information et de la communication	5 300 000
4.2.1.0. 0.09.003	Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma	7 200 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE LA COMMUNICATION	12 500 000
	MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
4.2.1.0. 0.11.002	Division de la coopération	-
4.2.1.0. 0.11.003	Division des stratégies de formation	5 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	5 000 000

Code	Désignation	Crédits pour l'année budgétaire 2017
MINISTERE DE LA SANTE		
4.2.1.0. 0.12.001	Centre hospitalier provincial Ouarzazate	11 500 000
4.2.1.0. 0.12.002	Centre hospitalier préfectoral Inezgane Ait Melloul	10 100 000
4.2.1.0. 0.12.003	Centre hospitalier provincial Taroudant	11 300 000
4.2.1.0. 0.12.004	Centre hospitalier provincial Tiznit	9 100 000
4.2.1.0. 0.12.005	Centre hospitalier provincial El kelaa Des Sraghna	13 775 000
4.2.1.0. 0.12.006	Centre hospitalier provincial Essaouira	11 650 000
4.2.1.0. 0.12.007	Centre hospitalier provincial El Jadida	21 000 000
4.2.1.0. 0.12.008	Centre hospitalier provincial Safi	16 675 000
4.2.1.0. 0.12.009	Centre hospitalier provincial Khouribga	21 700 000
4.2.1.0. 0.12.010	Centre hospitalier provincial Settat	21 600 000
4.2.1.0. 0.12.012	Centre hospitalier provincial Boulemane	7 000 000
4.2.1.0. 0.12.013	Centre hospitalier provincial Séfrou	6 500 000
4.2.1.0. 0.12.014	Centre hospitalier provincial Kénitra	25 500 000
4.2.1.0. 0.12.015	Centre hospitalier provincial Sidi Kacem	10 450 000
4.2.1.0. 0.12.016	Centre hospitalier provincial Chefchaouen	9 500 000
4.2.1.0. 0.12.017	Centre hospitalier provincial Larache	14 700 000
4.2.1.0. 0.12.018	Centre hospitalier régional de Tanger	29 000 000
4.2.1.0. 0.12.019	Centre hospitalier provincial Tétouan	23 000 000
4.2.1.0. 0.12.020	Centre hospitalier régional d'Errachidia	19 000 000
4.2.1.0. 0.12.021	Centre hospitalier provincial Ifrane	6 800 000
4.2.1.0. 0.12.022	Centre hospitalier provincial Khénifra	11 500 000
4.2.1.0. 0.12.023	Centre hospitalier provincial Al Hoceima	16 700 000
4.2.1.0. 0.12.024	Centre hospitalier provincial Taza	13 500 000
4.2.1.0. 0.12.025	Centre hospitalier provincial Figuig	5 100 000
4.2.1.0. 0.12.026	Centre hospitalier provincial Nador	22 000 000
4.2.1.0. 0.12.027	Centre hospitalier provincial Berkane	9 200 000
4.2.1.0. 0.12.028	Centre hospitalier régional d'Oued-Ed-Dahab	5 500 000
4.2.1.0. 0.12.029	Centre hospitalier régional de Laâyoune	14 300 000
4.2.1.0. 0.12.030	Centre hospitalier provincial Tan-Tan	5 000 000
4.2.1.0. 0.12.031	Centre hospitalier régional de Béni Mellal	28 500 000
4.2.1.0. 0.12.032	Centre hospitalier régional d'Agadir	23 800 000
4.2.1.0. 0.12.033	Centre hospitalier régional de Marrakech	18 250 000
4.2.1.0. 0.12.035	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements Ain Sebaa Hay Mohammadi	15 600 000
4.2.1.0. 0.12.036	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements El Fida Mers soltane	14 400 000
4.2.1.0. 0.12.037	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements Moulay Rachid	14 600 000
4.2.1.0. 0.12.038	Centre hospitalier régional de Casablanca	13 000 000
4.2.1.0. 0.12.039	Centre hospitalier préfectoral Mohammedia	10 600 000
4.2.1.0. 0.12.040	Centre hospitalier préfectoral Salé	15 200 000
4.2.1.0. 0.12.041	Centre hospitalier préfectoral Skhirat Témara	8 000 000
4.2.1.0. 0.12.042	Centre hospitalier provincial Khémisset	15 250 000
4.2.1.0. 0.12.045	Centre hospitalier préfectoral Meknès	30 000 000
4.2.1.0. 0.12.046	Centre hospitalier régional d'Oujda	29 000 000
4.2.1.0. 0.12.047	Centre national de transfusion sanguine - Rabat	34 000 000
4.2.1.0. 0.12.048	Centre régional de transfusion sanguine - Casablanca	10 000 000
4.2.1.0. 0.12.049	Institut national d'hygiène	6 000 000
4.2.1.0. 0.12.050	Centre national de radioprotection	2 500 000
4.2.1.0. 0.12.051	Direction du médicament et de la pharmacie	3 000 000
4.2.1.0. 0.12.052	Centre hospitalier provincial Chichaoua	4 750 000
4.2.1.0. 0.12.053	Centre hospitalier préfectoral d'arrondissement Hay Hassani	8 000 000
4.2.1.0. 0.12.054	Centre hospitalier provincial Taounate	7 600 000
4.2.1.0. 0.12.055	Centre hospitalier régional de Rabat	9 250 000
4.2.1.0. 0.12.056	Centre hospitalier provincial Taourirt	4 700 000
4.2.1.0. 0.12.057	Centre hospitalier provincial Chtouka Ait Baha	5 000 000
4.2.1.0. 0.12.058	Centre hospitalier préfectoral d'arrondissement Ain Chock	10 000 000
4.2.1.0. 0.12.059	Centre hospitalier provincial Benslimane	4 000 000
4.2.1.0. 0.12.060	Centre hospitalier provincial Tata	4 500 000

Code	Désignation	Crédits pour l'année budgétaire 2017
4.2.1.0. 0.12.061	Centre hospitalier provincial Al Haouz	4 650 000
4.2.1.0. 0.12.062	Centre hospitalier provincial Zagora	4 200 000
4.2.1.0. 0.12.063	Centre hospitalier provincial Boujdour	3 500 000
4.2.1.0. 0.12.064	Centre hospitalier provincial Assa Zag	4 450 000
4.2.1.0. 0.12.065	Centre hospitalier régional de Guelmim	7 800 000
4.2.1.0. 0.12.066	Centre hospitalier provincial Essmara	5 150 000
4.2.1.0. 0.12.067	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements Sidi Bernoussi	11 250 000
4.2.1.0. 0.12.068	Centre hospitalier provincial Nouaceur	3 000 000
4.2.1.0. 0.12.069	Centre hospitalier provincial Azilal	7 400 000
4.2.1.0. 0.12.070	Centre hospitalier provincial El Hajeb	4 000 000
4.2.1.0. 0.12.071	Centre hospitalier préfectoral M'diq Fnideq	6 800 000
4.2.1.0. 0.12.072	Ecole nationale de santé publique	4 000 000
4.2.1.0. 0.12.073	Centre hospitalier provincial Jrada	3 900 000
4.2.1.0. 0.12.074	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements de Ben M'sik	7 650 000
4.2.1.0. 0.12.075	Centre hospitalier régional de Fès	33 000 000
4.2.1.0. 0.12.076	Centre hospitalier provincial Tinghir	4 000 000
4.2.1.0. 0.12.077	Centre hospitalier provincial Sidi Ifni	3 800 000
4.2.1.0. 0.12.078	Centre hospitalier provincial Sidi Slimane	4 900 000
4.2.1.0. 0.12.079	Centre hospitalier provincial Ouezzane	3 600 000
4.2.1.0. 0.12.080	Centre hospitalier provincial Berrechid	8 000 000
4.2.1.0. 0.12.081	Centre hospitalier provincial Rhamna	4 500 000
4.2.1.0. 0.12.082	Centre hospitalier provincial Sidi Bennour	5 500 000
4.2.1.0. 0.12.083	Centre hospitalier provincial Youssoufia	4 500 000
4.2.1.0. 0.12.084	Centre hospitalier provincial Fkih Ben Salah	9 000 000
4.2.1.0. 0.12.085	Centre hospitalier provincial Midelt	5 000 000
4.2.1.0. 0.12.086	Centre hospitalier provincial Guersif	3 800 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE LA SANTE	919 500 000
	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	
4.2.1.0. 0.13.003	SEGMA chargé de la privatisation	-
4.2.1.0. 0.13.005	Trésorerie Générale du Royaume	43 000 000
4.2.1.0. 0.13.006	Division administrative	-
4.2.1.0. 0.13.007	Administration des douanes et impôts indirects	42 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	85 000 000
	MINISTÈRE DU TOURISME	
4.2.1.0. 0.14.001	Institut supérieur international du tourisme de Tanger	14 480 000
4.2.1.0. 0.14.002	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique de Mohammedia	2 740 000
4.2.1.0. 0.14.003	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique - Agadir	2 916 000
4.2.1.0. 0.14.004	Institut de technologie hôtelière et touristique - El Jadida	2 050 000
4.2.1.0. 0.14.005	Institut de technologie hôtelière et touristique - Erfoud	2 052 000
4.2.1.0. 0.14.006	Institut de technologie hôtelière et touristique - Fès	2 120 000
4.2.1.0. 0.14.007	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique - Marrakech	3 100 000
4.2.1.0. 0.14.008	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique - Ouarzazate	2 076 000
4.2.1.0. 0.14.009	Institut de technologie hôtelière et touristique - Saidia	2 051 000
4.2.1.0. 0.14.010	Institut de technologie hôtelière et touristique - Salé	2 070 000
4.2.1.0. 0.14.011	Institut de technologie hôtelière et touristique - Tanger	2 040 000
4.2.1.0. 0.14.012	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique - Assilah	2 050 000
4.2.1.0. 0.14.013	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique - Benslimane	2 050 000
4.2.1.0. 0.14.014	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique - Casablanca	1 534 000
4.2.1.0. 0.14.015	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Touarga - Rabat	1 290 000

Code	Désignation	Crédits pour l'année budgétaire 2017
4.2.1.0. 0.14.016	Institut de technologie hôtelière et touristique de gastronomie marocaine à Fès Hay Anas	2 086 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DU TOURISME	46 705 000
4.2.1.0. 0.16.001	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Direction de l'imprimerie officielle	20 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	20 000 000
	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	
4.2.1.0. 0.17.002	Centre national d'études et de recherches routières	5 000 000
4.2.1.0. 0.17.003	Service du réseau des services de logistique et de matériel	3 500 000
4.2.1.0. 0.17.004	Service de logistique et de matériel de Fès	10 000 000
4.2.1.0. 0.17.005	Service de logistique et de matériel de Rabat	12 000 000
4.2.1.0. 0.17.006	Service de logistique et de matériel de Marrakech	9 000 000
4.2.1.0. 0.17.007	Service de logistique et de matériel de Meknès	-
4.2.1.0. 0.17.008	Service de logistique et de matériel d'Oujda	4 000 000
4.2.1.0. 0.17.009	Service de logistique et de matériel de Casablanca	6 000 000
4.2.1.0. 0.17.010	Service de logistique et de matériel d'Agadir	12 000 000
4.2.1.0. 0.17.011	Institut de formation aux engins et à l'entretien routier	5 000 000
4.2.1.0. 0.17.012	Institut supérieur d'études maritimes	7 000 000
4.2.1.0. 0.17.013	Direction des transports routiers et de la sécurité routière	80 000 000
4.2.1.0. 0.17.014	Service de la formation continue	1 000 000
4.2.1.0. 0.17.015	Direction générale de l' aviation civile	10 000 000
4.2.1.0. 0.17.016	Direction des équipements publics	3 000 000
4.2.1.0. 0.17.017	Centre national d'essais et d'homologation	5 000 000
4.2.1.0. 0.17.018	Direction de la marine marchande	2 500 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	175 000 000
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME	
4.2.1.0. 0.20.001	Institut des techniciens spécialisés en mécanique agricole et équipement rural de Bouknadel - Salé	2 400 000
4.2.1.0. 0.20.002	Institut Royal des techniciens spécialisés en élevage de Fouarat - Kénitra	2 700 000
4.2.1.0. 0.20.003	Institut technique agricole de la Chaouia	1 600 000
4.2.1.0. 0.20.004	Institut technique agricole de Tiflet	1 700 000
4.2.1.0. 0.20.005	Institut technique agricole de Sahel Boutahar	1 600 000
4.2.1.0. 0.20.006	Ecole d'agriculture de Témara	2 200 000
4.2.1.0. 0.20.007	Division de la protection des ressources halieutiques	19 400 000
4.2.1.0. 0.20.008	Institut de technologie des pêches maritimes - Al Hoceima	2 700 000
4.2.1.0. 0.20.009	Institut de technologie des pêches maritimes - Safi	3 400 000
4.2.1.0. 0.20.010	Institut supérieur des pêches maritimes	5 000 000
4.2.1.0. 0.20.011	Institut de technologie des pêches maritimes - Tan Tan	3 000 000
4.2.1.0. 0.20.012	Institut de technologie des pêches maritimes - Larache	3 000 000
4.2.1.0. 0.20.013	Institut de technologie des pêches maritimes - Laâyoune	2 900 000
4.2.1.0. 0.20.014	Ecole nationale forestière d'ingénieurs	4 500 000
4.2.1.0. 0.20.015	Service des lycées agricoles	7 677 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME	63 777 000

Code	Désignation	Crédits pour l'année budgétaire 2017
	MINISTÈRE DE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
4.2.1.0. 0.21.001	Complexe sportif Mohammed V de Casablanca et base nautique de Mohammedia	13 000 000
4.2.1.0. 0.21.002	Complexe sportif Prince Moulay Abdellah - Rabat	5 300 000
4.2.1.0. 0.21.003	Institut Royal de formation des cadres de la jeunesse et des sports	12 000 000
4.2.1.0. 0.21.005	Complexe sportif de Fès	4 000 000
4.2.1.0. 0.21.006	Service du contrôle des établissements et des salles sportives	6 000 000
4.2.1.0. 0.21.007	Complexe Moulay Rachid de la jeunesse et de l'enfance de Bouznika	5 000 000
4.2.1.0. 0.21.008	Service du tourisme culturel des jeunes	500 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	45 800 000
	MINISTÈRE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES	
4.2.1.0. 0.23.001	Division du pèlerinage et des affaires sociales	20 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES	20 000 000
	MINISTÈRE DE L'ARTISANAT, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	
4.2.1.0. 0.26.001	Division de la carte de la formation professionnelle	-
4.2.1.0. 0.26.002	Institut des arts traditionnels de Fès	450 000
4.2.1.0. 0.26.003	Institut des arts traditionnels de Marrakech	400 000
4.2.1.0. 0.26.004	Institut des arts traditionnels de Meknès	400 000
4.2.1.0. 0.26.005	Institut des arts traditionnels Rabat	450 000
4.2.1.0. 0.26.006	Institut des arts traditionnels Ouarzazate	400 000
4.2.1.0. 0.26.007	Institut des arts traditionnels Inezgane	400 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'ARTISANAT, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	2 500 000
	MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	
4.2.1.0. 0.27.001	Ecole pratique des mines de Touissit - Oujda	3 306 000
4.2.1.0. 0.27.002	Ecole des mines de Marrakech	3 580 000
4.2.1.0. 0.27.003	Direction de la météorologie nationale	45 000 000
4.2.1.0. 0.27.004	Laboratoire national des études et de surveillance de la pollution	600 000
4.2.1.0. 0.27.005	Service de gestion des chantiers	500 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	52 986 000
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE	
4.2.1.0. 0.28.001	Service autonome des alcools - Rabat	-
4.2.1.0. 0.28.002	SEGMA chargé de l'accréditation et de la métrologie	4 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE	4 000 000
	MINISTÈRE DE LA CULTURE	
4.2.1.0. 0.29.001	Imprimerie Dar Al Manahil	2 300 000
4.2.1.0. 0.29.002	Institut national d'archéologie et du patrimoine de Rabat	300 000
4.2.1.0. 0.29.003	Institut national des beaux-arts de Tétouan	200 000
4.2.1.0. 0.29.004	Théâtre Mohammed VI d'Oujda	1 500 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE LA CULTURE	4 300 000

Code	Désignation	Crédits pour l'année budgétaire 2017
4.2.1.0. 0.31.004	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES Division de la formation	200 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES	200 000
4.2.1.0. 0.33.001	MINISTÈRE DELEGUE AUPRES DU CHEF DU GOUVERNEMENT CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION Ecole nationale d'administration	-
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DELEGUE AUPRES DU CHEF DU GOUVERNEMENT CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	-
4.2.1.0. 0.34.001	ADMINISTRATION DE LA DEFENSE NATIONALE Centre Royal de télédétection spatiale	19 681 000
4.2.1.0. 0.34.002	Hôpital militaire d'instruction Mohammed V à Rabat	170 000 000
4.2.1.0. 0.34.003	Hôpital militaire Avicenne à Marrakech	52 000 000
4.2.1.0. 0.34.004	Hôpital militaire Moulay Ismail à Meknès	50 000 000
4.2.1.0. 0.34.005	Hôpital militaire à Laâyoune	12 000 000
4.2.1.0. 0.34.006	Hôpital militaire à Dakhla	10 000 000
4.2.1.0. 0.34.007	Hôpital militaire à Guelmim	21 000 000
4.2.1.0. 0.34.008	Centre médicochirurgical des Forces Armées Royales à Agadir	33 000 000
4.2.1.0. 0.34.009	Centre médicochirurgical des Forces Armées Royales à Es-Smara	3 000 000
4.2.1.0. 0.34.010	Unité de fabrication de masques de la Gendarmerie Royale	2 474 000
4.2.1.0. 0.34.011	Etablissement central de gestion et de stockage des matériels	-
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES A L'ADMINISTRATION DE LA DEFENSE NATIONALE	373 155 000
4.2.1.0. 0.42.001	HAUT COMMISSARIAT AU PLAN Institut national des statistiques et d'économie appliquée	18 350 000
4.2.1.0. 0.42.002	Centre national de documentation	3 400 000
4.2.1.0. 0.42.003	Ecole des sciences de l'information	5 301 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU HAUT COMMISSARIAT AU PLAN	27 051 000
4.2.1.0. 0.45.002	HAUT COMMISSARIAT AUX EAUX ET FORÊTS ET A LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION Service de la valorisation des produits forestiers	14 000 000
4.2.1.0. 0.45.003	Parc national de Souss-Massa	-
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU HAUT COMMISSARIAT AUX EAUX ET FORÊTS ET A LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION	14 000 000
4.2.1.0. 0.46.001	MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL Ecole nationale d'architecture	32 300 000
4.2.1.0. 0.46.002	Institut national d'aménagement et d'urbanisme	4 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL	36 300 000

Code	Désignation	Crédits pour l'année budgétaire 2017
4.2.1.0. 0.48.001	MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL Service de l'orientation et de l'appui TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
4.2.1.0. 0.51.001	DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET À LA RÉINSERTION Service des unités de formation artistique et artisanale TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SEGMA RATTACHES A LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET À LA RÉINSERTION	 5 500 000 5 500 000
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME	2 198 174 000

9
:gov.ma

TABLEAU (V)

**REPARTITION, PAR MINISTERE OU INSTITUTION, DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
DES SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017**

(En dirhams)

Code	Désignation	Crédits de paiement pour l'année budgétaire 2017	Crédits d'engagement pour 2018 et suivants	Total
	CHEF DU GOUVERNEMENT			
4.2.2.0. 0.04.001	Royal Golf Dar Es Salam	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU CHEF DU GOUVERNEMENT	-	-	-
	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES			
4.2.2.0. 0.06.002	Centre de publication et de documentation judiciaire de la Cour de Cassation	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES	-	-	-
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION			
4.2.2.0. 0.07.001	Organisation de la vingt-deuxième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques	-	-	-
4.2.2.0. 0.07.002	Direction des affaires consulaires et sociales	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	-	-	-
	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
4.2.2.0. 0.08.001	Centre régional d'investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.002	Centre régional d'investissement de la région de l'Oriental	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.003	Centre régional d'investissement de la région de Fès-Meknès	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.004	Centre régional d'investissement de la région de Rabat-Salé-Kénitra	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.005	Centre régional d'investissement de la région de Béni Mellal-khénifra	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.006	Centre régional d'investissement de la région de Casablanca-Settat	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.007	Centre régional d'investissement de la région de Marrakech-Safi	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.008	Centre régional d'investissement de la région de Drâa-Tafilalet	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.009	Centre régional d'investissement de la région de Souss-Massa	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.010	Centre régional d'investissement de la région de Guelmim-Oued Noun	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.011	Centre régional d'investissement de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.012	Centre régional d'investissement de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab	-	-	-
4.2.2.0. 0.08.018	Direction de la formation des cadres administratifs et techniques	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE L'INTERIEUR	-	-	-
	MINISTERE DE LA COMMUNICATION			
4.2.2.0. 0.09.002	Institut supérieur de l'information et de la communication	2 610 000	-	2 610 000
4.2.2.0. 0.09.003	Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma	6 500 000	-	6 500 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE LA COMMUNICATION	9 110 000	-	9 110 000

Code	Désignation	Crédits de paiement pour l'année budgétaire 2017	Crédits d'engagement pour 2018 et suivants	Total
	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE			
4.2.2.0. 0.11.002	Division de la coopération	-	-	-
4.2.2.0. 0.11.003	Division des stratégies de formation	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	-	-	-
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ			
4.2.2.0. 0.12.001	Centre hospitalier provincial Ouarzazate	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.002	Centre hospitalier préfectoral Inezgane Ait Melloul	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.003	Centre hospitalier provincial Taroudant	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.004	Centre hospitalier provincial Tiznit	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.005	Centre hospitalier provincial El kelaa Des Sraghna	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.006	Centre hospitalier provincial Essaouira	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.007	Centre hospitalier provincial El Jadida	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.008	Centre hospitalier provincial Safi	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.009	Centre hospitalier provincial Khouribga	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.010	Centre hospitalier provincial Settat	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.012	Centre hospitalier provincial Boulemane	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.013	Centre hospitalier provincial Séfrou	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.014	Centre hospitalier provincial Kénitra	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.015	Centre hospitalier provincial Sidi Kacem	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.016	Centre hospitalier provincial Chefchaouen	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.017	Centre hospitalier provincial Larache	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.018	Centre hospitalier régional de Tanger	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.019	Centre hospitalier provincial Tétouan	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.020	Centre hospitalier régional d'Errachidia	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.021	Centre hospitalier provincial Ifrane	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.022	Centre hospitalier provincial Khénifra	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.023	Centre hospitalier provincial Al Hoceima	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.024	Centre hospitalier provincial Taza	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.025	Centre hospitalier provincial Figuig	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.026	Centre hospitalier provincial Nador	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.027	Centre hospitalier provincial Berkane	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.028	Centre hospitalier régional d'Oued-Ed-Dahab	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.029	Centre hospitalier régional de Laâyoune	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.030	Centre hospitalier provincial Tan-Tan	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.031	Centre hospitalier régional de Béni Mellal	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.032	Centre hospitalier régional d'Agadir	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.033	Centre hospitalier régional de Marrakech	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.035	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements Ain Sebaa Hay Mohammadi	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.036	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements El Fida Mers soltane	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.037	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements Moulay Rachid	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.038	Centre hospitalier régional de Casablanca	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.039	Centre hospitalier préfectoral Mohammedia	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.040	Centre hospitalier préfectoral Salé	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.041	Centre hospitalier préfectoral Skhirat Témara	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.042	Centre hospitalier provincial Khémisset	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.045	Centre hospitalier préfectoral Meknès	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.046	Centre hospitalier régional d'Oujda	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.047	Centre national de transfusion sanguine - Rabat	10 000 000	-	10 000 000
4.2.2.0. 0.12.048	Centre régional de transfusion sanguine - Casablanca	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.049	Institut national d'hygiène	16 000 000	-	16 000 000
4.2.2.0. 0.12.050	Centre national de radioprotection	3 500 000	-	3 500 000
4.2.2.0. 0.12.051	Direction du médicament et de la pharmacie	9 500 000	-	9 500 000
4.2.2.0. 0.12.052	Centre hospitalier provincial Chichaoua	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.053	Centre hospitalier préfectoral d'arrondissement Hay Hassani	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.054	Centre hospitalier provincial Taounate	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.055	Centre hospitalier régional de Rabat	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.056	Centre hospitalier provincial Taourirt	-	-	-

Code	Désignation	Crédits de paiement pour l'année budgétaire 2017	Crédits d'engagement pour 2018 et suivants	Total
4.2.2.0. 0.12.057	Centre hospitalier provincial Chtouka Ait Baha	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.058	Centre hospitalier préfectoral d'arrondissement Ain Chock	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.059	Centre hospitalier provincial Benslimane	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.060	Centre hospitalier provincial Tata	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.061	Centre hospitalier provincial Al Haouz	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.062	Centre hospitalier provincial Zagora	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.063	Centre hospitalier provincial Boujdour	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.064	Centre hospitalier provincial Assa Zag	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.065	Centre hospitalier régional de Guelmim	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.066	Centre hospitalier provincial Essmara	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.067	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements Sidi Bernoussi	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.068	Centre hospitalier provincial Nouaceur	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.069	Centre hospitalier provincial Azilal	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.070	Centre hospitalier provincial El Hajeb	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.071	Centre hospitalier préfectoral M'diq Fnideq	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.072	Ecole nationale de santé publique	5 000 000	-	5 000 000
4.2.2.0. 0.12.073	Centre hospitalier provincial Jrada	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.074	Centre hospitalier préfectoral des arrondissements de Ben M'sik	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.075	Centre hospitalier régional de Fès	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.076	Centre hospitalier provincial Tinghir	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.077	Centre hospitalier provincial Sidi Ifni	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.078	Centre hospitalier provincial Sidi Slimane	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.079	Centre hospitalier provincial Ouezzane	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.080	Centre hospitalier provincial Berrechid	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.081	Centre hospitalier provincial Rhamna	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.082	Centre hospitalier provincial Sidi Bennour	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.083	Centre hospitalier provincial Youssoufia	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.084	Centre hospitalier provincial Fkih Ben Salah	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.085	Centre hospitalier provincial Midelt	-	-	-
4.2.2.0. 0.12.086	Centre hospitalier provincial Guersif	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE LA SANTE	44 000 000	-	44 000 000
	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES			
4.2.2.0. 0.13.003	SEGMA chargé de la privatisation	-	-	-
4.2.2.0. 0.13.005	Trésorerie Générale du Royaume	-	-	-
4.2.2.0. 0.13.006	Division administrative	6 500 000	-	6 500 000
4.2.2.0. 0.13.007	Administration des douanes et impôts indirects	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	6 500 000	-	6 500 000
	MINISTÈRE DU TOURISME			
4.2.2.0. 0.14.001	Institut supérieur international du tourisme de Tanger	1 100 000	-	1 100 000
4.2.2.0. 0.14.002	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique de Mohammedia	2 650 000	-	2 650 000
4.2.2.0. 0.14.003	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique - Agadir	2 000 000	-	2 000 000
4.2.2.0. 0.14.004	Institut de technologie hôtelière et touristique - El Jadida	800 000	-	800 000
4.2.2.0. 0.14.005	Institut de technologie hôtelière et touristique - Erfoud	500 000	-	500 000
4.2.2.0. 0.14.006	Institut de technologie hôtelière et touristique - Fès	800 000	-	800 000
4.2.2.0. 0.14.007	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique - Marrakech	1 600 000	-	1 600 000
4.2.2.0. 0.14.008	Institut spécialisé de technologie appliquée hôtelière et touristique - Ouarzazate	800 000	-	800 000
4.2.2.0. 0.14.009	Institut de technologie hôtelière et touristique - Saidia	800 000	-	800 000
4.2.2.0. 0.14.010	Institut de technologie hôtelière et touristique - Salé	500 000	-	500 000
4.2.2.0. 0.14.011	Institut de technologie hôtelière et touristique - Tanger	1 000 000	-	1 000 000
4.2.2.0. 0.14.012	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique - Assilah	700 000	-	700 000
4.2.2.0. 0.14.013	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique - Benslimane	500 000	-	500 000

Code	Désignation	Crédits de paiement pour l'année budgétaire 2017	Crédits d'engagement pour 2018 et suivants	Total
4.2.2.0. 0.14.014	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique - Casablanca	750 000	-	750 000
4.2.2.0. 0.14.015	Centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Touarga - Rabat	500 000	-	500 000
4.2.2.0. 0.14.016	Institut de technologie hôtelière et touristique de gastronomie marocaine à Fès Hay Anas	2 000 000	-	2 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DU TOURISME	17 000 000	-	17 000 000
4.2.2.0. 0.16.001	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Direction de l'imprimerie officielle	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	-	-	-
	MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE			
4.2.2.0. 0.17.002	Centre national d'études et de recherches routières	4 000 000	2 000 000	6 000 000
4.2.2.0. 0.17.003	Service du réseau des services de logistique et de matériel	1 000 000	-	1 000 000
4.2.2.0. 0.17.004	Service de logistique et de matériel de Fès	1 000 000	-	1 000 000
4.2.2.0. 0.17.005	Service de logistique et de matériel de Rabat	1 500 000	-	1 500 000
4.2.2.0. 0.17.006	Service de logistique et de matériel de Marrakech	1 500 000	-	1 500 000
4.2.2.0. 0.17.007	Service de logistique et de matériel de Meknès	-	-	-
4.2.2.0. 0.17.008	Service de logistique et de matériel d'Oujda	1 000 000	-	1 000 000
4.2.2.0. 0.17.009	Service de logistique et de matériel de Casablanca	1 000 000	-	1 000 000
4.2.2.0. 0.17.010	Service de logistique et de matériel d'Agadir	3 500 000	-	3 500 000
4.2.2.0. 0.17.011	Institut de formation aux engins et à l'entretien routier	1 000 000	-	1 000 000
4.2.2.0. 0.17.012	Institut supérieur d'études maritimes	10 000 000	-	10 000 000
4.2.2.0. 0.17.013	Direction des transports routiers et de la sécurité routière	500 000 000	100 000 000	600 000 000
4.2.2.0. 0.17.014	Service de la formation continue	300 000	-	300 000
4.2.2.0. 0.17.015	Direction générale de l'aviation civile	25 000 000	10 000 000	35 000 000
4.2.2.0. 0.17.016	Direction des équipements publics	500 000	-	500 000
4.2.2.0. 0.17.017	Centre national d'essais et d'homologation	20 000 000	8 000 000	28 000 000
4.2.2.0. 0.17.018	Direction de la marine marchande	4 500 000	-	4 500 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	575 800 000	120 000 000	695 800 000
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME			
4.2.2.0. 0.20.001	Institut des techniciens spécialisés en mécanique agricole et équipement rural de Bouknadel - Saïé	-	-	-
4.2.2.0. 0.20.002	Institut Royal des techniciens spécialisés en élevage de Fouarat - Kénitra	-	-	-
4.2.2.0. 0.20.003	Institut technique agricole de la Chaouia	-	-	-
4.2.2.0. 0.20.004	Institut technique agricole de Tiflet	-	-	-
4.2.2.0. 0.20.005	Institut technique agricole de Sahel Boutahar	-	-	-
4.2.2.0. 0.20.006	Ecole d'agriculture de Témara	-	-	-
4.2.2.0. 0.20.007	Division de la protection des ressources halieutiques	3 700 000	-	3 700 000
4.2.2.0. 0.20.008	Institut de technologie des pêches maritimes - Al Hoceima	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.20.009	Institut de technologie des pêches maritimes - Safi	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.20.010	Institut supérieur des pêches maritimes	1 200 000	-	1 200 000
4.2.2.0. 0.20.011	Institut de technologie des pêches maritimes - Tan Tan	300 000	-	300 000
4.2.2.0. 0.20.012	Institut de technologie des pêches maritimes - Larache	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.20.013	Institut de technologie des pêches maritimes - Laâyoune	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.20.014	Ecole nationale forestière d'ingénieurs	8 000 000	2 000 000	10 000 000
4.2.2.0. 0.20.015	Service des lycées agricoles	10 000 000	-	10 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME	24 000 000	2 000 000	26 000 000

Code	Désignation	Crédits de paiement pour l'année budgétaire 2017	Crédits d'engagement pour 2018 et suivants	Total
	MINISTÈRE DE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS			
4.2.2.0. 0.21.001	Complexe sportif Mohammed V de Casablanca et base nautique de Mohammedia	-	-	-
4.2.2.0. 0.21.002	Complexe sportif Prince Moulay Abdellah - Rabat	-	-	-
4.2.2.0. 0.21.003	Institut Royal de formation des cadres de la jeunesse et des sports	-	-	-
4.2.2.0. 0.21.005	Complexe sportif de Fès	-	-	-
4.2.2.0. 0.21.006	Service du contrôle des établissements et des salles sportives	-	-	-
4.2.2.0. 0.21.007	Complexe Moulay Rachid de la jeunesse et de l'enfance de Bouznika	-	-	-
4.2.2.0. 0.21.008	Service du tourisme culturel des jeunes	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	-	-	-
	MINISTÈRE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES			
4.2.2.0. 0.23.001	Division du pèlerinage et des affaires sociales	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES	-	-	-
	MINISTÈRE DE L'ARTISANAT, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE			
4.2.2.0. 0.26.001	Division de la carte de la formation professionnelle	-	-	-
4.2.2.0. 0.26.002	Institut des arts traditionnels de Fès	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.26.003	Institut des arts traditionnels de Marrakech	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.26.004	Institut des arts traditionnels de Meknès	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.26.005	Institut des arts traditionnels Rabat	200 000	-	200 000
4.2.2.0. 0.26.006	Institut des arts traditionnels Ouarzazate	230 000	-	230 000
4.2.2.0. 0.26.007	Institut des arts traditionnels Inezgane	250 000	-	250 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'ARTISANAT, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	1 280 000	-	1 280 000
	MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT			
4.2.2.0. 0.27.001	Ecole pratique des mines de Touissit - Oujda	190 000	-	190 000
4.2.2.0. 0.27.002	Ecole des mines de Marrakech	1 380 000	-	1 380 000
4.2.2.0. 0.27.003	Direction de la météorologie nationale	35 000 000	30 000 000	65 000 000
4.2.2.0. 0.27.004	Laboratoire national des études et de surveillance de la pollution	1 500 000	-	1 500 000
4.2.2.0. 0.27.005	Service de gestion des chantiers	500 000	-	500 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	38 570 000	30 000 000	68 570 000

Code	Désignation	Crédits de paiement pour l'année budgétaire 2017	Crédits d'engagement pour 2018 et suivants	Total
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE			
4.2.2.0. 0.28.001	Service autonome des alcools - Rabat	-	-	-
4.2.2.0. 0.28.002	SEGMA chargé de l'accréditation et de la métrologie	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE	-	-	-
	MINISTÈRE DE LA CULTURE			
4.2.2.0. 0.29.001	Imprimerie Dar Al Manahil	-	-	-
4.2.2.0. 0.29.002	Institut national d'archéologie et du patrimoine de Rabat	-	-	-
4.2.2.0. 0.29.003	Institut national des beaux-arts de Tétouan	-	-	-
4.2.2.0. 0.29.004	Théâtre Mohammed VI d'Oujda	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE LA CULTURE	-	-	-
	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES			
4.2.2.0. 0.31.004	Division de la formation	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES	-	-	-
	MINISTÈRE DELEGUE AUPRES DU CHEF DU GOUVERNEMENT CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION			
4.2.2.0. 0.33.001	Ecole nationale d'administration	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DELEGUE AUPRES DU CHEF DU GOUVERNEMENT CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	-	-	-
	ADMINISTRATION DE LA DEFENSE NATIONALE			
4.2.2.0. 0.34.001	Centre Royal de télédétection spatiale	3 000 000	-	3 000 000
4.2.2.0. 0.34.002	Hôpital militaire d'instruction Mohammed V à Rabat	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.003	Hôpital militaire Avicenne à Marrakech	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.004	Hôpital militaire Moulay Ismail à Meknès	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.005	Hôpital militaire à Laâyoune	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.006	Hôpital militaire à Dakhla	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.007	Hôpital militaire à Guelmim	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.008	Centre médicochirurgical des Forces Armées Royales à Agadir	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.009	Centre médicochirurgical des Forces Armées Royales à Es-Smara	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.010	Unité de fabrication de masques de la Gendarmerie Royale	-	-	-
4.2.2.0. 0.34.011	Etablissement central de gestion et de stockage des matériels	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES A L' ADMINISTRATION DE LA DEFENSE NATIONALE	3 000 000	-	3 000 000

Code	Désignation	Crédits de paiement pour l'année budgétaire 2017	Crédits d'engagement pour 2018 et suivants	Total
	HAUT COMMISSARIAT AU PLAN			
4.2.2.0. 0.42.001	Institut national des statistiques et d'économie appliquée	5 000 000	-	5 000 000
4.2.2.0. 0.42.002	Centre national de documentation	4 000 000	-	4 000 000
4.2.2.0. 0.42.003	Ecole des sciences de l'information	8 700 000	-	8 700 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU HAUT COMMISSARIAT AU PLAN	17 700 000	-	17 700 000
	HAUT COMMISSARIAT AUX EAUX ET FORÊTS ET A LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION			
4.2.2.0. 0.45.002	Service de la valorisation des produits forestiers	-	-	-
4.2.2.0. 0.45.003	Parc national de Souss-Massa	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU HAUT COMMISSARIAT AUX EAUX ET FORÊTS ET A LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION	-	-	-
	MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL			
4.2.2.0. 0.46.001	Ecole nationale d'architecture	7 300 000	11 000 000	18 300 000
4.2.2.0. 0.46.002	Institut national d'aménagement et d'urbanisme	1 000 000	1 000 000	2 000 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL	8 300 000	12 000 000	20 300 000
	MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL			
4.2.2.0. 0.48.001	Service de l'orientation et de l'appui	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES AU MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	-	-	-
	DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET À LA RÉINSERTION			
4.2.2.0. 0.51.001	Service des unités de formation artistique et artisanale	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SEGMA RATTACHES A LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET À LA RÉINSERTION	-	-	-
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME	745 260 000	164 000 000	909 260 000

TABLEAU (VI)
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017
(En dirhams)

CODE	DESIGNATION DES COMPTES	DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017
	3.1. - COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE	
3.2.0.0.1 .00 .001	Fonds spécial des prélèvements sur le pari mutuel	90 000 000
3.2.0.0.1 .00 .003	Fonds de soutien aux services de la concurrence, du contrôle des prix et des stocks de sécurité	5 000 000
3.2.0.0.1 .00 .004	Fonds de la lutte contre les effets de la sécheresse	Mémoire
3.2.0.0.1 .00 .005	Fonds pour la promotion de l'emploi des jeunes	405 000 000
3.2.0.0.1 .00 .006	Fonds d'accompagnement des réformes du transport routier urbain et interurbain	114 000 000
3.2.0.0.1 .00 .008	Fonds de développement industriel et des investissements	1 727 800 000
3.2.0.0.1 .04 .005	Fonds de service universel de télécommunications	220 000 000
3.2.0.0.1 .04 .006	Fonds de soutien à l'initiative nationale pour le développement humain	3 095 996 000
3.2.0.0.1 .04 .007	Fonds de mise à niveau sociale	Mémoire
3.2.0.0.1 .06 .001	Fonds spécial pour le soutien des juridictions	400 000 000
3.2.0.0.1 .06 .002	Fonds d'entraide familiale	160 000 000
3.2.0.0.1 .08 .003	Fonds spécial pour la sauvegarde de la cité de Fès	Mémoire
3.2.0.0.1 .08 .004	Part des collectivités territoriales dans le produit de la T.V.A.	26 819 100 000
3.2.0.0.1 .08 .005	Fonds spécial pour la promotion et le soutien de la protection civile	200 000 000
3.2.0.0.1 .08 .006	Fonds spécial relatif au produit des parts d'impôts affectées aux régions	5 764 000 000
3.2.0.0.1 .08 .008	Financement des dépenses d'équipement et de la lutte contre le chômage	1 200 000 000
3.2.0.0.1 .08 .009	Fonds de soutien à la sûreté nationale	30 000 000
3.2.0.0.1 .08 .010	Fonds spécial pour la mise en place des titres identitaires électroniques et des titres de voyage	463 927 000
3.2.0.0.1 .08 .011	Fonds d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées	714 000 000
3.2.0.0.1 .08 .012	Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles	200 000 000
3.2.0.0.1 .08 .013	Fonds de solidarité interrégionale	Mémoire
3.2.0.0.1 .09 .002	Fonds pour la promotion du paysage audiovisuel et des annonces et de l'édition publique	370 000 000
3.2.0.0.1 .10 .001	Fonds national de soutien à la recherche scientifique et au développement technologique	22 500 000
3.2.0.0.1 .12 .001	Fonds spécial de la pharmacie centrale	1 000 000 000
3.2.0.0.1 .13 .003	Fonds de remploi domanial	1 440 000 000
3.2.0.0.1 .13 .004	Fonds spécial du produit des loteries	70 000 000
3.2.0.0.1 .13 .008	Masse des services financiers	350 000 000
3.2.0.0.1 .13 .009	Fonds de la réforme agraire	5 000 000
3.2.0.0.1 .13 .012	Bénéfices et pertes de conversion sur les dépenses publiques en devises étrangères	Mémoire
3.2.0.0.1 .13 .017	Fonds spécial de la zakat	Mémoire
3.2.0.0.1 .13 .018	Fonds de solidarité des assurances	600 000 000
3.2.0.0.1 .13 .019	Fonds de soutien à certains promoteurs	Mémoire
3.2.0.0.1 .13 .021	Fonds de soutien des prix de certains produits alimentaires	600 000 000
3.2.0.0.1 .13 .022	Fonds de gestion des risques afférents aux emprunts des tiers garantis par l'Etat	Mémoire
3.2.0.0.1 .13 .024	Fonds d'appui à la cohésion sociale	3 000 000 000
3.2.0.0.1 .13 .025	Compte spécial des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe	Mémoire
3.2.0.0.1 .13 .026	Fonds de lutte contre la fraude douanière	700 000 000
3.2.0.0.1 .13 .027	Fonds provenant des dépôts au trésor	360 000 000
3.2.0.0.1 .17 .001	Fonds spécial routier	2 700 000 000

CODE	DESIGNATION DES COMPTES	DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2017
3.2.0.0.1 .17 .003	Fonds de délimitation, de préservation et de valorisation du domaine public maritime et portuaire	16 000 000
3.2.0.0.1 .20 .005	Fonds de développement agricole	500 000 000
3.2.0.0.1 .20 .006	Fonds de développement de la pêche maritime	100 000 000
3.2.0.0.1 .20 .007	Fonds pour le développement rural et des zones de montagne	1 324 000 000
3.2.0.0.1 .21 .001	Fonds national du développement du sport	800 000 000
3.2.0.0.1 .27 .001	Fonds pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des populations rurales	Mémoire
3.2.0.0.1 .27 .002	Fonds national pour la protection de l'environnement et du développement durable	200 000 000
3.2.0.0.1 .27 .003	Fonds de développement énergétique	Mémoire
3.2.0.0.1 .29 .001	Fonds national pour l'action culturelle	20 000 000
3.2.0.0.1 .30 .002	Fonds solidarité habitat et intégration urbaine	2 000 000 000
3.2.0.0.1 .33 .001	Fonds de modernisation de l'administration publique	10 000 000
3.2.0.0.1 .34 .001	Fonds de participation des Forces Armées Royales aux missions de paix, aux actions humanitaires et de soutien au titre de la coopération internationale	200 000 000
3.2.0.0.1 .34 .002	Fonds de soutien à la Gendarmerie Royale	50 000 000
3.2.0.0.1 .45 .001	Fonds national forestier	500 000 000
3.2.0.0.1 .45 .003	Fonds de la chasse et de la pêche continentale	16 000 000
3.2.0.0.1 .50 .001	Fonds spécial de soutien de l'action culturelle et sociale au profit des marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration	30 000 000
3.2.0.0.1 .51 .001	Fonds spécial pour le soutien des établissements pénitentiaires	120 000 000
	Total des dépenses des comptes d'affectation spéciale	58 712 323 000
	3.4. - COMPTES D'ADHESION AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX	
3.2.0.0.4 .13 .021	Compte d'adhésion aux institutions de Bretton Woods	Mémoire
3.2.0.0.4 .13 .022	Compte d'adhésion aux organismes arabes et islamiques	216 900 000
3.2.0.0.4 .13 .023	Compte d'adhésion aux institutions multilatérales	942 171 000
	Total des dépenses des comptes d'adhésion aux organismes internationaux	1 159 071 000
	3.5. -COMPTES D'OPERATIONS MONETAIRES	
3.2.0.0.5 .13 .001	Différence de change sur ventes et achats de devises	Mémoire
3.2.0.0.5 .13 .003	Compte des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises des emprunts extérieurs	Mémoire
	Total des dépenses des comptes d'opérations monétaires	Mémoire
	3.7. - COMPTES DE FINANCEMENT	
3.2.0.0.7 .13 .017	Prêts aux collectivités territoriales	Mémoire
3.2.0.0.7 .13 .019	Prêts à la ligue nationale de lutte contre les maladies cardio-vasculaires	Mémoire
3.2.0.0.7 .13 .020	Prêts à l'office national de l'eau potable	Mémoire
3.2.0.0.7 .13 .059	Prêts à la société marocaine d'assurance à l'exportation	Mémoire
3.2.0.0.7 .13 .063	Prêts aux régies de distribution d'eau et d'électricité	Mémoire
3.2.0.0.7 .13 .064	Prêts aux établissements bancaires	Mémoire
3.2.0.0.7 .13 .065	Prêts aux établissements d'aménagement des terrains et d'habitat	Mémoire
3.2.0.0.7 .13 .066	Prêts à la société de financement "JAIDA"	Mémoire
	Total des dépenses des comptes de financement	Mémoire
	3.9. - COMPTES DE DEPENSES SUR DOTATIONS	
3.2.0.0.9 .04 .002	Dépenses particulières au développement des provinces sahariennes	Mémoire
3.2.0.0.9 .34 .001	Acquisition et réparation des matériels des Forces Armées Royales	10 800 000 000
3.2.0.0.9 .34 .002	Fonds de la direction générale des études et de la documentation	Mémoire
3.2.0.0.9 .42 .001	Fonds de relations publiques	500 000
	Total des dépenses des comptes de dépenses sur dotations	10 800 500 000
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	70 671 894 000